DISCOURS DE MONSIEUR OUSMANE AG RHISSA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DU MALI A LA DIX NEUVIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET A LA NEUVIÈME SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO, VARSOVIE, POLOGNE.

Du 11 au 22 novembre 2013.

Excellence Monsieur Marcin Korolec, Président de la 19^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP19) et de la neuvième session de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Excellence M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies ;

Excellence Madame Christiana Figures, Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;

Distingués délégués ;

Mesdames et Messieurs;

C'est pour moi un grand honneur et un privilège de m'adresser aujourd'hui à la dix neuvième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, à un moment où mon pays, menacé dans son intégrité territoriale et sa stabilité sociale, continue de bénéficier de la solidarité internationale.

Au nom de cette même solidarité, je présente mes condoléances au peuple des Phillipines qui vient d'être durement éprouvé par le cyclone qui a fait des milliers de morts et des pertes économiques énormes.

Ma délégation se joint à moi pour vous féliciter, pour votre élection en qualité de Président des travaux de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et de la neuvième session de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs.

La réalité des changements climatiques est aujourd'hui sans équivoque au regard des résultats du premier rapport de la cinquième évaluation du Groupe International sur l'Evolution du Climat.

Selon les conclusions du rapport technique du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, publiées en 2013, l'Afrique va connaître un réchauffement de plus de 3°C.

Cette situation constituerait une interférence humaine extrêmement dangereuse avec le système climatique et une menace pour les écosystèmes, la sécurité alimentaire, la santé et le développement durable.

C'est pourquoi, aux entités chargées d'assurer le fonctionnement du mécanisme de financement de la Convention, aux organismes bilatéraux et multilatéraux concernés, nous réitérons avec insistance la demande des Ministres Africains, afin qu'ils accélèrent leur appui en faveur de :

- la formulation des plans nationaux d'adaptation et autres stratégies et programmes d'adaptation afin de prendre en compte la totalité des risques climatiques et de renforcer la résilience des pays les plus vulnérables ;
- l'organisation d'une table ronde sur le financement au plus tard à la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs ;

Enclavé au cœur du Sahel et du Sahara, mon pays est un territoire de plus d'un million de kilomètres carrés dont les deux tiers sont désertiques. Il subit depuis des décennies les effets néfastes des changements climatiques avec comme manifestations des sécheresses récurrentes, la perte de la fertilité des sols et de la biodiversité, la diminution du pouvoir d'achat des couches les plus vulnérables.

Pour faire face à ces défis, notre gouvernement a engagé une profonde réflexion. Il a posé les jalons des mutations à venir afin de bâtir une économie verte et résiliente aux changements climatiques.

Plus spécifiquement, il a mis l'accent sur :

 la définition d'un cadre politique et stratégique avec l'élaboration d'une Politique nationale et d'une stratégie nationale en matière de changements climatiques,

- la création d'un Comité national des changements climatiques
- l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources financières.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs;

Dans le cadre des présentes négociations, le Mali est solidaire des déclarations faites par les Fiji, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par le Swaziland au nom du Groupe Africain et par le Népal au nom du Groupe des Pays les Moins Avancés.

Nous pensons que Varsovie est une étape cruciale dans la perspective d'un accord applicable à toutes les Parties en 2015 à Paris.

En cela, il sera utile de mettre en œuvre les décisions issues de la Feuille de route de Bali sur les mécanismes et institutions en charge du soutien des actions des pays en développement.

Ici, nous devons concentrer nos efforts sur :

- l'Accord en 2015 sous la Plateforme de Durban dans les chapitres en rapport avec l'adaptation, l'atténuation, le financement, le transfert de technologie, et la transparence ;
- Sur le Programme de Travail sur l'Ambition, par le relèvement du niveau des ambitions de réduction des émissions de l'ensemble des pays développés parties ou non au regard des résultats préliminaires du 5^{ème} rapport du GIEC et de l'objectif global de maintien de la température en dessous de 2°C.
- Sur le Financement, par l'instauration d'un débat sur les modalités de mobilisation des ressources afin d'atteindre la cible des 100 milliards de dollars américains d'ici 2020.

Les questions relatives à la prévisibilité, au volume et à la clarté des sources de financements en l'occurrence pour le Fonds Vert Climat et le Fonds d'Adaptation dont le niveau de ressources est à ce jour, extrêmement préoccupant, suite au bas prix de la tonne de CO2 dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre doivent être également abordées.

Varsovie doit être un pas dans la bonne direction. Ce pas ne sera effectif que si nos débats sont d'une grande structuration et d'une grande clairvoyance dans les décisions. Ceci pourrait être la feuille de route de Varsovie.

Monsieur le Président ;

Mesdames, Messieurs.

Le monde entier nous regarde, la nouvelle génération en premier. Elle espère que notre sens de responsabilité l'emportera sur notre égoïsme. Elle espère que nous prendrons des engagements forts visant à réduire de façon drastique les émissions de gaz à effet de serre et assurer ainsi un réchauffement en dessous des 2°Celsius, la barre fatidique.

Nous ne pouvons faillir à cela.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.